

L'hon. M. MACKENZIE: D'ordinaire, ils précisent le modèle d'avion qu'ils désirent obtenir, et je me crois fondé à dire que dans chaque cas les machines dont il s'agit ont été demandées par les clubs. Je tiens ce renseignement de mes fonctionnaires.

M. MacNEIL: Je veux signaler au ministre que les membres des clubs d'aviation civile que je connais sont très désireux d'obtenir un type d'aéroplane leur permettant d'apprendre à piloter sans visibilité. Les avions dont il s'agit ne s'y prêtent évidemment pas, et les clubs qui les acceptent ne pourront obtenir des machines plus modernes avant au moins trois ans. Ils ne pourront donc pas se tenir à la hauteur de la technique de l'aviation moderne.

J'aimerais aussi obtenir une déclaration du ministre au sujet de la rumeur, confirmée jusqu'à un certain point, que ces aéroplanes ont été déclarés surannés il y a plusieurs années et qu'ils ont été offerts en vente, en 1926 je crois, à un prix très inférieur à celui qu'a payé le département.

L'hon. M. MACKENZIE: Quant à la dernière partie de la question de mon honorable ami, on m'informe que ces avions n'ont jamais été condamnés. Quelques-uns parvenus au terme de leur existence utile ont pu être condamnés il y a plusieurs années, mais non pas en raison de caractéristiques spéciales de leur construction. Dans chaque cas, m'apprend-on, avant d'acheter les aéroplanes on a demandé aux clubs d'aviation si ce modèle faisait leur affaire, et la réponse a toujours été affirmative.

M. HEAPS: Quel est l'âge de ces avions?

L'hon. M. MACKENZIE: Je ne saurais le dire à mon honorable ami.

M. HEAPS: L'honorable député de Vancouver-Nord (M. MacNeil), a affirmé qu'ils dataient de 1926. Est-il vrai qu'ils sont vieux de dix ans?

L'hon. M. MACKENZIE: On me dit que le type est assez vieux, mais l'âge de l'appareil est une toute autre question. Ce sont peut-être des avions du type de 1926, je n'en sais rien, mais l'âge des appareils est autre chose. C'est un modèle des années antérieures construit plus récemment.

M. HEAPS: Je ne sais si l'honorable député de Vancouver-Nord a raison, mais il a dit qu'on a mis en vente les mêmes avions à un prix inférieur en 1926.

L'hon. M. MACKENZIE: Je ne saurais dire. Je l'ignore.

M. HEAPS: Les hauts fonctionnaires ont-ils le renseignement?

L'hon. M. MACKENZIE: On me dit que les appareils ont été construits en 1928 ou 1929.

M. HEAPS: Ont-ils été utilisés auparavant?

L'hon. M. MACKENZIE: Non.

M. HEAPS: L'Etat était seul à en vouloir?

L'hon. M. MACKENZIE: Les cercles d'aviation les voulaient, sans quoi ils n'étaient pas obligés de les accepter.

M. MacNEIL: Il est notoire que ces avions sont en magasin dans les ateliers de l'Ottawa Car Manufacturing Company depuis 1928 ou 1929. Ils ont été jugés impropres à l'usage, parce qu'ils étaient démodés et ce sont des appareils très lents, très démodés et que le ministère de la guerre anglais trouverait certes inacceptables, bien qu'ils puissent être sûrs et faire l'affaire pour les fins d'instruction élémentaire. On me dit aussi que lorsque l'Etat a acheté ces appareils, l'entoilage, les étais et les pièces en bois étaient tellement détériorés que l'Ottawa Car Manufacturing Company a dû les remplacer complètement. En fait, tous les avions n'ont pas encore été livrés à cause de l'impossibilité de fournir les pièces détachées. Les machines sont si démodées que la compagnie qui les a construites en Angleterre n'a pu fournir ces pièces. Je propose qu'on prenne les plus grandes précautions, surtout en ce qui regarde l'entoilage et les étais de bois pour éviter toute détérioration qui pourrait mettre en jeu la vie des instructeurs et des élèves. Si le ministre consultait les journaux publiés dans l'intérêt de l'aviation civile, je crois qu'il y trouverait ces avions, gardés en stock depuis quelque temps, annoncés, il y a quelques années, à un prix bien inférieur à celui que le Gouvernement a payé.

L'hon. M. MACKENZIE: Les renseignements fournis par mes fonctionnaires sont tout à fait différents. Ces avions ont été mis au point, modernisés et vus à fond par des inspecteurs compétents avant d'être mis en usage. En ce qui me concerne, aucune communication ne m'est parvenue de l'Ottawa Car Company. Je prends conseil des fonctionnaires du département qui sont responsables et parfaitement compétents au point de vue technique.

M. HEAPS: Ces avions ont-ils tous été livrés?

L'hon. M. MACKENZIE: Je le crois.